

2. LE CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

2.1. La population

2.1.1. Evolution Démographique

RUMERSHEIM-LE-HAUT comptait au Recensement Général de Population de 1990, 838 habitants soit une densité de 50 habitants au km².

Alors que le nombre d'habitants évoluait depuis 1801 au rythme des crises et des guerres, c'est l'année 1946 qui marque le départ de la poussée démographique.

Cet essor démographique ne s'est pas fait de manière régulière et linéaire mais il est étroitement lié à l'histoire économique de la Bande Rhénane. Malgré une évolution positive depuis 1946, il est possible de définir 3 périodes bien distinctes.

* de 1946 à 1968

	1946	1954	1962	1968
Population	623	692	723	690

Au cours de cette période la commune a vu sa population augmenter régulièrement jusqu'en 1962 (+ 16 %) puis connaître une diminution en 1968 de 4,6 % soit 33 habitants.

Les chantiers du grand canal d'Alsace et les travaux entrepris pour la construction des centrales hydro-électriques ont occupé en permanence plusieurs milliers de personnes, ce qui a nécessité l'hébergement d'une population temporaire importante.

Cette situation économique favorable a permis à la commune de RUMERSHEIM-LE-HAUT d'accroître d'une manière significative sa population jusqu'en 1962 grâce à l'installation sur le ban communal d'une cité E.D.F.

La population qui a enregistré une hausse en 1946 grâce aux effets conjugués des soldes migratoires et naturels positifs, augmente en 1954 et 62 uniquement en raison d'un croit naturel positif caractéristique du baby boom d'après guerre.

A partir de 1962, les départs motivés par la fin des grands travaux ne sont plus compensés par les naissances. C'est donc lors de cette période que la commune perd une partie de sa population résultant de la baisse de l'offre de travail.

* de 1968 à 1982

L'évolution est identique à la période précédente à savoir :

- de 1968 à 1975, une hausse de la population de 100 unités soit 14,5 % dûe essentiellement à un solde migratoire devenu à nouveau positif ;
- de 1975 à 1982, une baisse des habitants de RUMERSHEIM-LE-HAUT avec un solde naturel proche de zéro et un solde migratoire négatif.

L'accroissement de la population est la conséquence, avec un certain décalage, du développement industriel des secteurs d'Ottmarsheim, Chalampé et Bantzenheim. L'origine de la zone industrielle de Mulhouse-Rhin provient de la nécessité d'un desserrement de l'industrie de la ville de Mulhouse. Les entreprises qui s'y installent suscitent, par le biais des emplois créés, le développement des fonctions résidentielles et de services des communes périphériques.

Le tassement de la population en 1982 est le fruit de deux facteurs principaux :

- une baisse de la part des jeunes de 0 à 14 ans, provoquée par le contre-coup du baby-boom ;
- un solde migratoire négatif occasionné par la décohabitation des générations.

* A partir de 1982

En 1990, la population s'est de nouveau accrue de 8,4 % avec le retour à des soldes naturels et surtout migratoires positifs.

Sa situation péri urbaine par rapport à Mulhouse et la proximité de la zone d'emploi d'Ottmarsheim, Chalampé, Bantzenheim, favorise, à RUMERSHEIM-LE-HAUT, le développement d'une fonction résidentielle.

2.1.2. Structure d'âge de la population

	19 75		19 82		19 90		HAUT-RHIN 90
	effectifs	%	effectifs	%	effectifs	%	%
0-19 ans	297	37,5	249	32,2	208	24,9	26,8
20-39 ans	216	27,3	235	30,4	302	36,2	31,7
40-59 ans	154	19,5	179	23,1	191	22,9	23,6
60 ans et +	123	15,7	110	14,3	132	16	18
TOTAL	690	100	773	100	838	100	100

Source INSEE

Globalement, la comparaison des structures d'âge entre 1975 et 1990 indique une tendance au vieillissement de la population caractéristique de la période post "baby-boom" avec une proportion de jeunes de 0 à 19 ans qui diminue et un accroissement important des "jeunes adultes" (20 à 39 ans).

La part des adultes de 20 - 30 ans représente 19 % de la population totale. Ce phénomène est intéressant dans la mesure où ce sont eux qui sont susceptibles d'accroître le taux de natalité. Ce taux élevé montre qu'il existe un grand potentiel humain qu'il convient de maintenir sur place.

D'une manière générale, le fait que 61,1 % de la population communale ait moins de 40 ans, signifie qu'il existe une population relativement jeune, synonyme de dynamique de développement.

	1975	1982	1990	HAUT-RHIN 90
0-19 ans	297	249	208	-
60 ans et plus	124	111	133	-
indice de vieillissement	0,42	0,45	0,64	0,67

Source INSEE

L'indice de vieillissement de la population, c'est-à-dire le rapport numérique entre l'effectif des "0 - 19 ans" et celui des "60 ans et plus", s'élève à 0,64 en 1990 alors qu'il n'était que d'environ 0,45 lors des 2 recensements précédents (75 et 82).

Cet indice, s'il est mis en relation avec le tableau représentant les structures d'âge de la population, montre qu'il s'est opéré un important vieillissement de la population lors de la période intercensitaire 1982 - 1990. Toutefois, il peut être expliqué et tempéré par l'accroissement du nombre des "jeunes adultes" qui pourront, à moyen terme, inverser cette tendance.

L'affaiblissement de la part des jeunes (0 - 19 ans) pourrait laisser à penser que les équipements publics existants, notamment de type scolaire, risqueront d'être sous-utilisés. En examinant plus précisément la structure d'âge des "0 - 19 ans", il s'avère que les plus jeunes (0 - 9 ans) représente 57 % des jeunes.

Il semble donc qu'à terme, les équipements réalisés retrouveront leur pleine utilisation.

	1975		1982		1990	
	effectif	%		%	effectif	%
0 - 4 ans	47	15,8	34	13,6	45	21,6
5 - 9 ans	88	29,6	45	18,1	73	35,1
10 - 14 ans	94	31,6	78	31,3	33	15,9
15 - 19 ans	68	23	92	27	57	29,4
Total	297	100	249	100	208	100

source : INSEE

Toutefois, à moyen terme (6 à 12 ans) il peut être envisagé une baisse de la natalité qu'il faudra compenser par un solde migratoire positif.

En outre, compte tenu de la proximité de l'Allemagne et de la tête de pont de Chalampé, une évolution récente encore mal mesurée est apparue. La commune devient de plus en plus attractive pour la population badoise dont de nombreuses familles ont élu domicile à RUMERSHEIM-LE-HAUT. Ce phénomène s'il tend à se développer ne sera pas sans conséquence sur la structure de la population locale, le fonctionnement de la communauté villageoise et les besoins en équipements.

2.1.3. Actifs et migrations

Actifs

	19 75		19 82		19 90		HAUT-RHIN rural - 1990
	Total	Actifs	Total	Actifs	Total	Actifs	
pop totale	790	36,5	773	41,7	838	59,9	58 %
pop masculine	393	52,9	381	55,9	421	74,7	70,5 %
pop féminine	397	20,1	392	27,8	417	45,2	45,8

source : INSEE

En 1990, RUMERSHEIM-LE-HAUT comptait 409 actifs. Ce taux d'activité, relativement important, d'environ 60 %, s'explique par l'arrivée sur le marché du travail d'un grand nombre de "jeunes adultes" (20 - 30 ans) et d'une hausse constante de l'activité féminine depuis 1975.

A ces chiffres, il convient d'ajouter un taux de chômage extrêmement bas de 3,9 % (4,4 % pour le Haut-Rhin rural) qui touche essentiellement les femmes.

Migrations

En 1990, la commune de RUMERSHEIM-LE-HAUT offrait 84 emplois sur son territoire. Sur 385 actifs ayant un emploi, seulement 62 personnes, soit 16,1 % travaillait sur le ban communal. Ces statistiques doivent être corrigées en 1994 avec l'implantation récente d'une entreprise fabricant des machines à convertir la matière plastique qui améliore la situation de l'emploi local.

	SORTIES			ENTREES		
	1975	1982	1990	1975	1982	1990
Canton de ILLZACH	123	104	96	1	8	3
Canton de NEUF-BRISACH	1	2	4	0	4	5
Canton de SOULTZ-HT-RHIN	1	3	3	0	2	1
Canton de ROUFFACH	0	0	2	0	0	0
Canton de ANDOLSHEIM	0	1	1	1	0	0
Canton de ENSISHEIM	29	12	18	2	8	9
Canton de MULHOUSE	18	35	53	0	2	0
Canton de CERNAY	1	2	4	0	0	0
Canton de COLMAR	1	5	7	0	0	0
Canton de GUEBWILLER	1	0	0	0	0	0
Canton de HABSHEIM	0	0	6	1	2	2
Canton de WITTENHEIM	3	5	6	0	1	2
Canton de MUNSTER	0	0	0	1	0	0
Canton de HUNINGUE	2	1	2	0	0	0
Canton de SIERENTZ	0	1	2	0	0	0
Canton de THANN	0	0	2	0	0	0
ALLEMAGNE	43	65	88	0	0	0
SUISSE		4	29	0	0	0
DIVERS	5	2	0	1	0	0
TOTAL	228	242	323	7	27	22

Source : INSEE

L'analyse qualitative de ce tableau amène à formuler quatre remarques :

- L'offre d'emploi à RUMERSHEIM-LE-HAUT est en diminution en 1990 de 9,7 % soit 9 emplois par rapport à 1982.
- Malgré une baisse du nombre des flux, le canton d'Illzach est celui qui est le plus attractif en matière d'emplois. Il attire 29,7 % de la population active ayant un emploi. C'est bien évidemment le fait de la zone industrielle de Mulhouse-Rhin, située sur les communes de Chalampé et Ottmarsheim.
- Les communes de Mulhouse et dans une moindre mesure de Colmar, sont des lieux de destination de plus en plus privilégiés, car ils sont susceptibles d'offrir des emplois féminins et ils permettent d'absorber la hausse du taux d'activité des femmes.
- Une part croissante des flux migratoires se fait outre-Rhin. La part des travailleurs frontaliers de RUMERSHEIM-LE-HAUT représente 36,2 % de la population active ayant un emploi.

La situation actuelle des marchés de l'emploi explique pour une forte part, la hausse des mouvements frontaliers. Cependant, d'autres facteurs sont également à prendre en compte : des niveaux de salaire non équivalents, des avantages sociaux et des coûts de la vie différents ainsi que des conditions de change des monnaies nationales plus ou moins avantageuses.

Par ailleurs de plus en plus d'Allemands choisissent de résider dans la zone frontalière française, tout en conservant leur emploi en Allemagne, contribuant ainsi à augmenter le flux des frontaliers.

2.1.4. Structure socio-professionnelle de la population

	1968	1975	1982	1990	1989 Alsace
Secteur primaire	19 %	8,4 %	8 %	6,2 %	3,5 %
Secteur secondaire	64 %	68,7 %	58 %	57,4 %	36,6 %
Secteur tertiaire	17 %	22,9 %	34 %	36,4 %	59,9 %

La commune, essentiellement agricole au début du siècle, a vu la structure de sa population active se modifier après la seconde guerre mondiale.

Les grands travaux (creusement du grand canal d'Alsace, construction des centrales hydro-électriques) et le passage d'une cité agricole à une cité industrielle a généré une population ouvrière importante.

A partir de 1968, la réalisation de la zone industrielle de Mulhouse-Rhin accroît la part d'ouvriers dans la population active jusqu'à 68,7 % en 1975.

Par la suite, la modernisation et la tertiarisation des emplois conduiront inévitablement à ce que la part des ouvriers diminue au profit des employés et des cadres moyens.

C'est ainsi que le sondage au 1/4 de l'INSEE du recensement général de population de 1990 estime que la part des ouvriers diminue au profit du secteur tertiaire qui représente 36,4 % de la population.

Toutefois, il existe toujours à RUMERSHEIM-LE-HAUT, par rapport à la région d'Alsace, une forte proportion d'ouvriers qualifiés et non qualifiés.

2.2. Habitat

2.2.1. Evolution du parc de logements

	19 68		19 75		19 82		19 90	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Résidences principales	182	92	225	91,1	246	92,8	289	95
Logements vacants (*)	16	8	22	8,9	16	6	14	4,6
Résidences secondaires (**)	0	0	0	0	3	1,2	1	0,4
TOTAL	198	100	247	100	265	100	304	100

Source : INSEE

Le parc des résidences principales qui représente 95 % du parc total de logements en 1990, a augmenté de 107 unités soit environ 59 % d'augmentation entre 1968 et 1990 (les autres catégories de logements très faiblement représentées, n'ont pas connu de variations significatives).

Pendant la même période, la population n'a augmenté que de 21 %.

Cette discordance s'explique par l'apport d'une population extérieure à la commune et surtout par le desserrement de la population dans les logements d'avant 1968 ("décohabitation des générations") illustré par l'évolution des taux d'occupation des résidences principales.

(*) Les logements vacants comprennent à la fois les logements disponibles pour la vente et la location, les logements neufs achevés mais non encore occupés à la date de recensement ainsi que les logements autres que les résidences secondaires, que leurs titulaires n'occupent pas à l'époque.

(**) Les résidences secondaires sont des logements occupés seulement pendant une faible partie de l'année. Dans cette catégorie sont compris tous les logements de vacances, notamment les maisons et logements loués pour des séjours touristiques (à l'exclusion des hôtels).

2.2.2. Occupation des résidences principales

Taux d'occupation des résidences principales ()*

Nombre moyen de personnes par résidence principale				
	1968	1975	1982	1990
RUMERSHEIM-LE-HAUT	3,79	3,41	3,11	2,89
CANTON (**)	3,56	3,39	3,14	2,98
HAUT-RHIN (**)	3,48	3,31	3,08	2,91

Ce taux a régressé de près de 23 % durant la période considérée (1968 - 1990) soit un peu plus rapidement que la moyenne départementale et cantonale des communes rurales.

Cette baisse peut être le fruit de 2 facteurs :

- L'existence d'une population "d'adultes jeunes" importante surtout la classe d'âge 20 - 30 ans qui explique le phénomène de décohabitation des générations.
- La reprise depuis 1968 d'un solde migratoire positif qui est marqué par la situation périurbaine de RUMERSHEIM-LE-HAUT (par rapport à Mulhouse et la zone industrielle d'Ottmarsheim, Chalampé) favorisant un habitat résidentiel.

*Densité urbaine (***)*

	1951	1981	1990
Nombre de logements à l'ha	9,5	6,9	6,6
Densité urbaine	NC	26,9	20,4

Dans les villages où la pression foncière est faible, sont apparues, à côté du bâti ancien, des extensions pavillonnaires lâches, fortes consommatrices d'espace.

C'est le desserrement de l'occupation des logements (recul de la cohabitation des générations différentes, taille des familles qui s'amointrit) qui est la principale cause de cette évolution de la densité de population.

(*) *Nombre moyen d'occupants par résidence principale.*

(**) *Les chiffres ne concernent que les communes dites rurales, c'est-à-dire ayant moins de 2000 habitants.*

(***) *Densité urbaine : nombre d'habitants par ha de surface urbaine*

En ce qui concerne les perspectives d'évolution et compte-tenu du faible taux d'occupation des logements, on peut considérer aujourd'hui que le mouvement de desserrement de l'occupation des logements est achevé.

Dès lors, la consommation d'espace résidentiel futur sera fonction des offres d'habitat qui se mettront en place et des exigences nouvelles qui se feront jour en matière d'équipements de quartiers.

2.2.3. Age et éléments de confort des résidences principales

Année d'achèvement de l'immeuble	RUMERSHEIM	HAUT-RHIN
Avant 1915	24,7 %	20,0 %
1915 - 1948	16,6 %	18,3 %
1949 - 1967	16,1 %	21,5 %
1968 - 1974	17,6 %	16,5 %
1975 - 1982	14,7 %	12,7 %
après 1982	13,3 %	11,1 %
Logements confortables (*)	57,3 %	69,3 %

La commune n'ayant connu son véritable essor qu'à partir de 1946, la proportion de bâtiments à caractère ancien est proportionnellement moins importante. 61,7 % des logements ont été édifiés après 1948, ce qui coïncide d'une part avec la réalisation des grands travaux sur le Rhin et d'autre part, un peu plus tard, avec le développement de la zone industrielle de Mulhouse-Rhin.

28 % des logements sont très récents puisqu'ils sont postérieurs à 1975 (contre 23,8 % pour le département). Cette situation peut être explicitée par la reprise d'un solde migratoire positif et le développement d'une fonction résidentielle de RUMERSHEIM-LE-HAUT.

Le caractère relativement ancien d'une partie d'un parc immobilier (24,7 % des logements ont été achevés avant 1915) explique que la proportion des logements estimés confortables n'atteigne que 57,3 % alors que la moyenne départementale se situe à 69,3 %.

(*) Logement ayant à la fois baignoire ou douche installée, WC à l'intérieur et chauffage central.

2.2.4. L'évolution de la construction de logements

De 1949 à 1967, malgré la hausse de la population, le nombre de logements construits n'a augmenté que de 2,3 par an.

Depuis 1968, une hausse est apparue puisque le parc de logements s'accroît en moyenne de 7 logements par an jusqu'en 1974 et de 4,8 logement par an de 1975 à 1990.

2.3. Activités économiques

2.3.1. Bilan population active-emploi

	1975	1982	1990	Haut-Rhin rural - 1990
Population active	288	322	401	-
taux d'activité	36,4 %	41,6 %	48,1 %	46 %
taux de chômage	0,7 %	3,4 %	3,9 %	4,3 %

La population active résidante est passée de 288 personnes en 1975 à 401 personnes en 1990, soit une progression de près de 39 % dont 25 % entre 1982 et 1990.

Ce rythme de croissance des actifs domiciliés est supérieur à la moyenne haut-rhinoise (+ 10 %). Le rythme élevé peut s'expliquer par le phénomène du vieillissement de la population qui amène un nombre grandissant de "jeunes adultes" sur le marché de l'emploi.

RUMERSHEIM-LE-HAUT offrait 65 emplois en 1975 et 93 emplois en 1982, soit une progression de 28 emplois. En 1990, il n'était offert sur le ban communal que 84 emplois.

Alors que jusqu'en 1975 la zone industrielle de Chalampé - Ottmarsheim et le Haut-Rhin en général, constituait un pôle attractif pour les habitants de RUMERSHEIM-LE-HAUT ; cette commune voit désormais ses actifs résidents se rendre quotidiennement en Allemagne et en Suisse. Aujourd'hui, les travailleurs frontaliers représentent 30% de la population active ayant un emploi, contre seulement 15 % en 1975.

En terme d'emploi, la commune de RUMERSHEIM-LE-HAUT se caractérise de la façon suivante :

- Elle bénéficie d'un taux d'emploi (rapport entre le nombre d'emplois et le nombre d'actifs) de 0,21. Ceci démontre que ce n'est pas une commune attractive.

- Elle enregistre un fort mouvement migratoire puisque près de 84 % des actifs quittent quotidiennement le territoire communal.

Globalement, la commune profite d'un contexte favorable puisque la population active locale est employée dans un environnement proche. L'indice de chômage, relativement faible, ne concerne que 3,9 % de la population active.

Ce chômage ne touche pratiquement que les femmes (1 homme au chômage) et 50 % des femmes au chômage le sont depuis plus d'un an. De plus, toutes les classes d'âge sont frappées indistinctement par ce phénomène.

	Chômage	Ancienneté du chômage			
		- 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 2 ans	+ 2 ans
Hommes	1	1	0	0	0
Femmes	15	3	5	4	3
Ensemble	16	4	5	4	3

2.3.2. Agriculture et forêts

Agriculture

	1955	1970	1980	1988
Nombre d'exploitations	115	66	48	34
Membres de la famille	n.c.	290	196	115
Nombre de tracteurs	9	52	52	59
Surface agricole utilisée (*)	890	883	863	898
Céréales	341	n.c.	795	811
Vignes	4	1	0	0
Prairies	74	2	2	8
Cultures maraichères	3	1	0	0
Bovins	316	254	98	23
Ovins	0	7	16	3
Porcins	307	108	6	n.c.

(*) *Surface Agricole Utilisée : superficie totale de l'exploitation diminuée des bois et forêts, des territoires non agricoles, des landes et friches non productives et des sols des bâtiments en cours.*

Les superficies recensées sont rattachées à des exploitations ayant leur siège sur une commune déterminée ; les terres exploitées peuvent donc être situées sur le territoire d'une autre commune que RUMERSHEIM-LE-HAUT.

Lors de la réalisation du Grand Canal d'Alsace, le cahier des charges de concession a prévu un certain débit d'eau réservé à l'irrigation, ce qui a permis l'amélioration du régime hydraulique de la plaine d'Alsace. Il en est résulté une nouvelle prospérité agricole de la Hardt, qui, grâce à l'aspersion, a pu se spécialiser dans la céréaliculture.

C'est ainsi que la région qui s'étend entre Neuf-Brisach et Chalampé, et comprenant RUMERSHEIM-LE-HAUT, demeurée à l'abri des pressions urbaines, est aujourd'hui l'un des secteurs agricoles les plus prospère du département.

L'évolution récente (1955 - 1988) de la situation de l'agriculture dans la commune de RUMERSHEIM-LE-HAUT est caractérisée par la relative stabilité des surfaces agricoles utilisées par les exploitants de la commune, alors que le nombre d'exploitations régressait, comme dans l'ensemble du département (- 70 %)

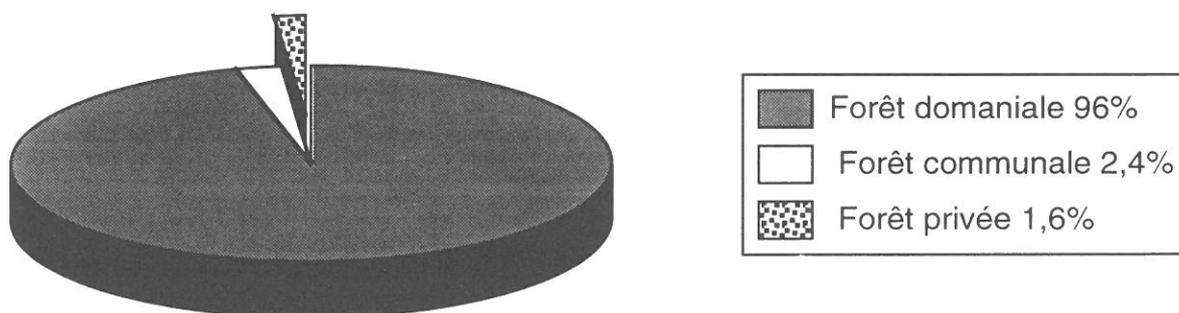
Selon le Recensement Agricole Général de 1988, sur les 34 exploitations, seules 11 exploitations à temps complet subsistaient encore, étant donné l'évolution actuelle, ce chiffre continuera à baisser.

Depuis 1955, les superficies moyennes par exploitation se sont accrues avec un taux d'équipement plus important, alors qu'en 1955, il y avait 1 tracteur pour 13 exploitants ; en 1988, chaque exploitant dispose de près de 2 tracteurs.

On assiste à un phénomène de concentration des terres agricoles qui se partagent entre des exploitants de moins en moins nombreux. La production, au fil des années a évolué au point d'être tournée aujourd'hui essentiellement vers les cultures céréalières, avec une nette dominance du maïs, au détriment des prairies permanentes. L'élevage bovin, ovin et porcin est en diminution, pour devenir pratiquement marginal.

Forêts

- Forêt domaniale : 600 hectares
- Forêt communale : 15 hectares (non soumis au régime forestier)
- Forêt privée : 10 hectares



La commune ne tire pratiquement aucune ressources de sa forêt, qui est pratiquement laissée à l'abandon. Cette forêt n'a qu'un intérêt cynégétique. C'est l'O.N.F. qui gère la forêt domaniale et en retire le produit des ventes. Il ne verse à la commune qu'un impôt sur le foncier.

2.3.3. Artisanat

La commune de RUMERSHEIM-LE-HAUT dispose d'un tissu artisanal représenté par :

- 1 société de plâtrerie
- 1 station service, garage auto
- 1 entreprise de maçonnerie
- 1 entreprise de menuiserie alu et PVC.

2.3.4. Commerces et services

La commune dispose d'un tissu commercial peu étoffé ne visant que la satisfaction des besoins quotidiens des habitants et qu'il convient de maintenir :

- 1 boucherie
- 1 boulangerie
- 1 épicerie + tabac.

En ce qui concerne les activités de service, elles sont également très limitées :

- 2 infirmières
- 1 guichet CMDP
- 1 taxi
- 1 agence postale

L'indice d'enclavement (*) de la commune était en 1988 de 6,8 km, ce qui peut paraître relativement important.

RUMERSHEIM-LE-HAUT est une commune qui n'est pas attractive. Les habitants se déplacent soit en direction de Mulhouse, soit vers Fessenheim pour satisfaire leurs besoins.

2.3.5. Industrie

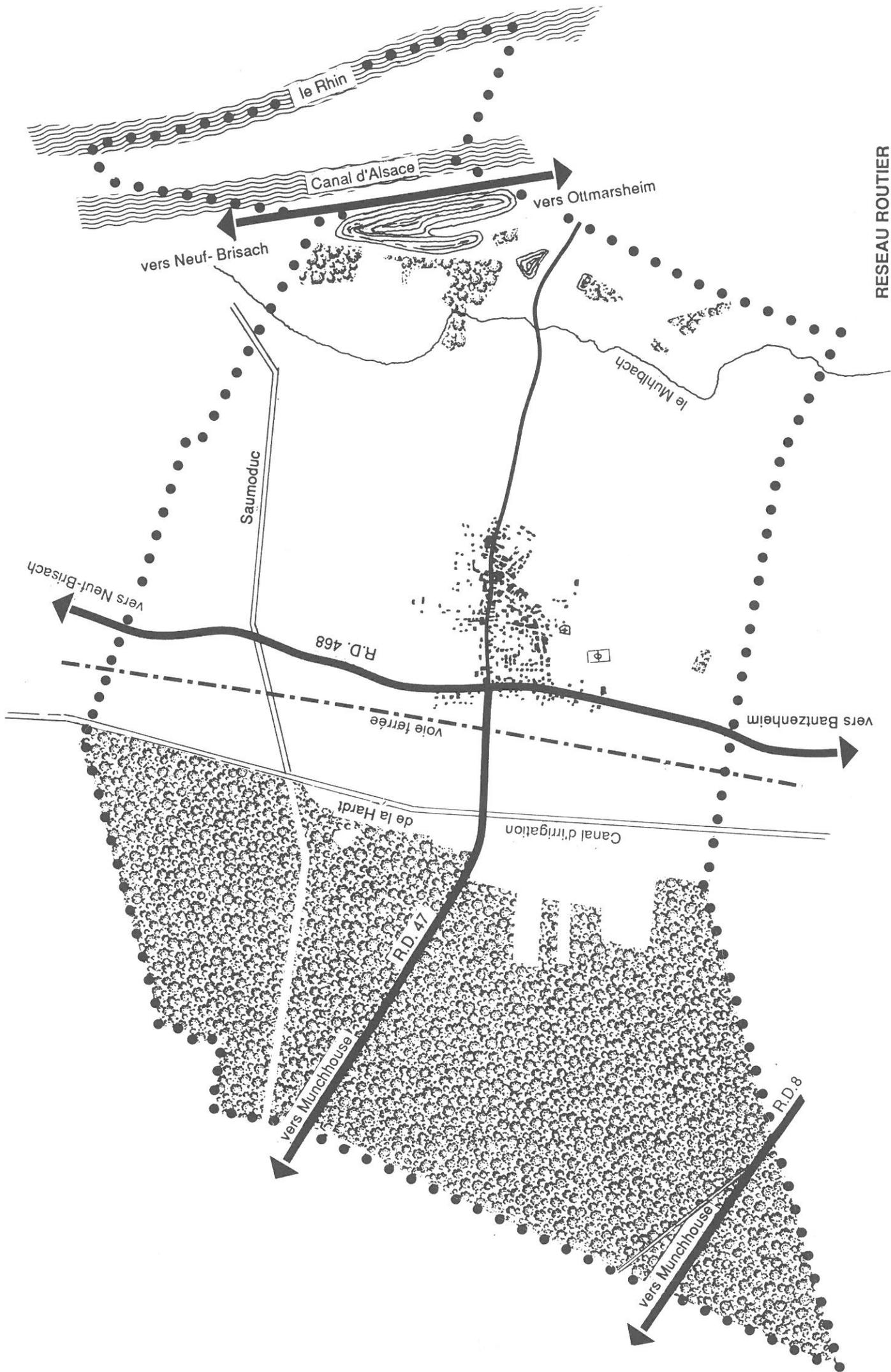
RUMERSHEIM-LE-HAUT est dotée de 2 zones industrielles couvrant environ 13 hectares. Toutefois, ces deux zones ne sont occupées actuellement que par 3 entreprises parmi les 5 établissements industriels répertoriés sur la commune.

- 1 graviériste (GSM Alsace)
- 1 entreprise de serrurerie (SFR)

Présentes dans les 2 zones d'activités :

- 1 scierie (SARL Schaetzel)
- 1 ébénisterie (SA La Petite Cognée)
- 1 entreprise fabricant des machines à convertir la matière plastique (Arweiler) implantée en 1994 et employant à la fin de l'année 1994 entre 15 et 20 personnes.

(*) *L'enclavement d'une commune est la moyenne des distances d'accès à une série de 49 équipements*



RESEAU ROUTIER

3. EQUIPEMENTS PUBLICS

3.1. Infrastructures de transport

3.1.1. Desserte routière

Le territoire communal est traversée par la RD 468 qui relie Ottmarsheim à Fessenheim et par la RD 47 qui conduit à Ensisheim.

Les accès à l'autoroute A.35 sont à 9 kilomètres du centre de RUMERSHEIM-LE-HAUT et la gare la plus proche est située à Mulhouse, soit à environ 20 km.

3.1.2. Voie ferrée

Une voie ferrée traverse le ban communal du Nord au Sud. Elle est reliée à la ligne établissant la liaison entre Mulhouse et la zone d'activités de Chalampé-Ottmarsheim. Sur RUMERSHEIM-LE-HAUT, cette ligne est destinée au transport de combustibles une fois par semaine pour la centrale nucléaire de Fessenheim. Il convient de conserver ce type d'équipement qui dans le futur pourrait retrouver une utilisation plus large.

3.1.3. Les transports en commun par car

L'entreprise Peugeot-Mulhouse organise un ramassage du personnel 3 fois par jour dans la commune. Les entreprises P.E.C. Rhin et Rhône Poulenc assurent ce ramassage 4 fois par jour vers le pôle d'activités Chalampé-Ottmarsheim.

L'entreprise Kunegel, qui exploite la ligne régulière Mulhouse-Balgau, assure 6 allers-retours vers Mulhouse en semaine. Cette ligne est empruntée par les lycéens qui se rendent tous les jours dans la métropole haut-rhinoise.

Enfin, la commune bénéficie du service des cars scolaires, à destination du collège d'Ottmarsheim, financés par le Conseil Général.

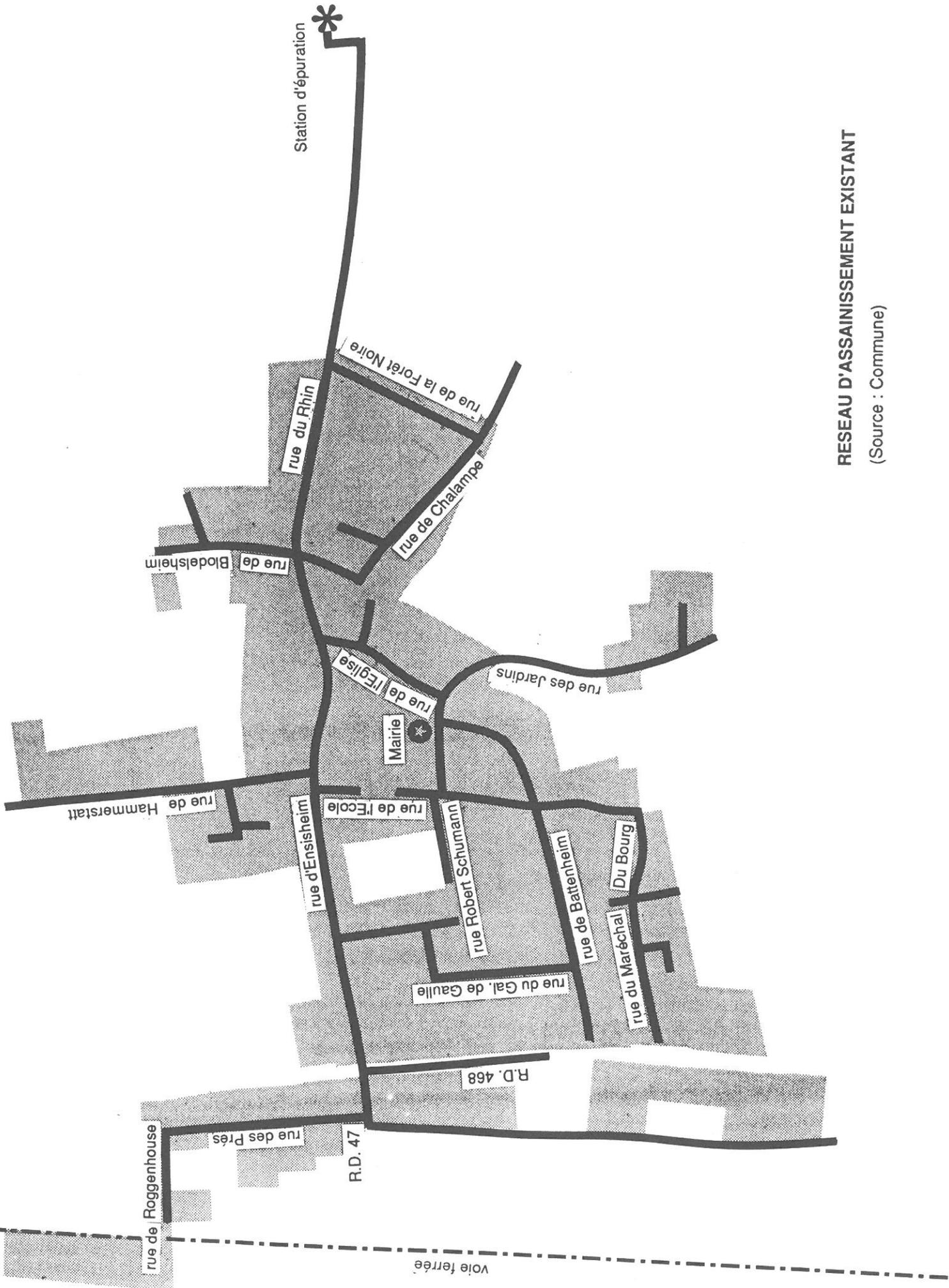
3.2. Alimentation en eau potable

Les communes de RUMERSHEIM-LE-HAUT et Bantzenheim sont réunies au sein d'un syndicat d'adduction en eau potable. Ce syndicat gère ses propres installations, assure la production de l'eau et la vend aux 2 communes.

Les installations syndicales se composent :

- de la station de pompage ;

Station d'épuration *



RESEAU D'ASSAINISSEMENT EXISTANT
 (Source : Commune)

- du Château d'eau de RUMERSHEIM-LE-HAUT ;
- du Château d'eau de BANTZENHEIM ;
- du réseau de télécommande et de surveillance.

La station de pompage se situe en bordure de la forêt de la Hardt sur le ban de RUMERSHEIM-LE-HAUT. L'eau est puisée à partir de 3 puits de 30 mètres de profondeur équipés de pompes immergées à 24 mètres à un débit moyen de 60 m³/heure

L'eau ainsi pompée est acheminée par 2 conduites de 125 mm de diamètre au château d'eau de 200 m³ situé à l'Ouest du village. La commune est alimentée par une conduite de 200 mm de diamètre et prend son réseau en charge à la sortie du château d'eau.

L'eau ainsi délivrée sans traitement aux habitants de la commune est moyennement minéralisée, moyennement dure, bicarbonatée et calcique, d'une grande propreté bactériologique. La teneur en nitrates se situe autour de 13 mg/litre, taux largement inférieur au niveau guide européen fixé à 25 mg/litre.

Il faut souligner l'effort entrepris par la commune pour préserver cette ressource fragile. Le périmètre de protection a fait l'objet de reboisement en lieu et place des terrains de culture.

3.3. Assainissement

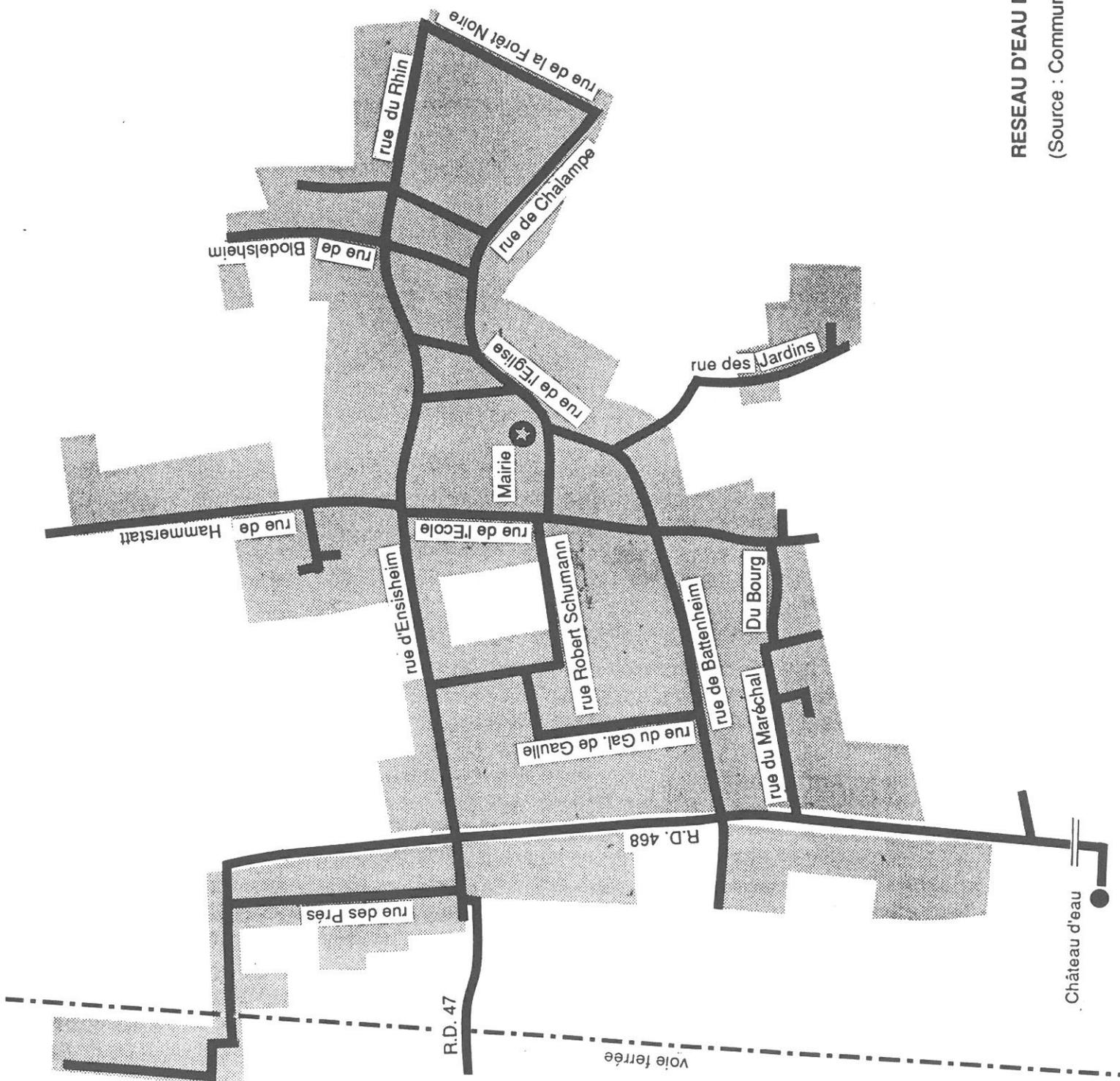
La commune est dotée d'un réseau d'assainissement autonome qu'elle gère en régie. C'est un réseau unitaire recueillant l'ensemble des eaux usées domestiques y compris les eaux-vannes (WC).

Les eaux usées subissent un traitement dans une station d'épuration, d'une capacité de 1500 habitants, installée sur le territoire communal depuis 1976. La population raccordée est estimée à 800 habitants. Le mode de traitement des eaux se fait par lagune-lit bactérien. Le rejet des effluents traités se fait dans un cours d'eau permanent (Muhlbach). L'exploitation et l'entretien sont jugés corrects par les services compétents. Les eaux traitées peuvent être considérées comme de bonne qualité. Les boues de station sont destinées à une valorisation agricole.

Les habitations (environ 14) qui ne sont pas encore branchées sur le réseau sont dotées d'un système autonome d'évacuation et de traitement des eaux usées.

3.4. Elimination des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères, organisée par le District Essor du Rhin auquel la commune adhère, est effectuée par la société Vidor. La fréquence de cette collecte est d'une fois par semaine.



RESEAU D'EAU EXISTANT

(Source : Commune)

Le District Essor du Rhin étant rattaché au secteur 4 du département, le traitement des ordures ménagères est effectué à Aspach selon le mode du compostage et de l'incinération.

Il est également organisé régulièrement une collecte d'objets encombrants et une collecte spécifique de certains matériaux pour le recyclage.

La commune dispose également d'une déchetterie, de portée communale, sur le site de la station d'épuration où peuvent être déposés, verre, papier, encombrants, huiles, piles, batteries et végétaux. Enfin, un dépôt de gravats sous surveillance est ouvert aux habitants de la commune.

3.5. Equipements scolaires, sportifs et socio-culturels

Equipements scolaires

RUMERSHEIM-LE-HAUT dispose pour l'année scolaire 1994/1995 de deux groupes scolaires :

- une école maternelle de 3 classes comprenant 35 élèves ;
- une école primaire de 5 classes comprenant 59 élèves.

Pour les 2 années scolaires à venir, l'inspection académique prévoit un tassement des effectifs de l'école élémentaire et une augmentation de 30 % du nombre d'enfants scolarisés en maternelle d'ici à 1997.

En ce qui concerne l'enseignement du "second degré, 1er cycle", un collège est situé à Ottmarsheim, soit à environ 7 km. Il existe aussi un collège agricole à Rouffach distant de 28 kilomètres.

Quant à l'enseignement du "Second degré, 2ème cycle", les lycéens se dirigent vers Mulhouse.

Equipements sportifs et de loisirs

La commune dispose :

- d'un terrain de football
- d'un terrain de petites jeux
- d'une salle polyvalente
- d'un terrain de golf



- ⊕ Mairie
- ★ Ecole
- ▲ Secours incendie
- † Eglise
- †† Cimetière
- ✱ Equipement sportif et socio-culturel

EQUIPEMENTS ET SERVICES COLLECTIFS

Equipements socio-culturels

Il a été créée une école de musique, une harmonie municipale et un groupe vocal.

Des associations ayant comme finalité la pratique du football, du tennis et de la pêche sont répertoriées sur le ban communal.

Enfin, pour les passionnés de lecture, un bibliobus passe régulièrement dans la commune.

4. DIAGNOSTIC RESUME DE LA SITUATION ET DES PERSPECTIVES D'EVOLUTION

4.1. Environnement et paysage

Les 1667 hectares du ban de RUMERSHEIM-LE-HAUT s'étendent au sein de la bande rhénane où se succèdent d'Ouest en Est la basse terrasse, la basse plaine et l'île du Rhin.

Au coeur d'une région marquée par le développement des zones industrielles étendues, RUMERSHEIM-LE-HAUT conserve l'aspect d'une commune rurale dominé par un environnement de qualité, bénéficiant de l'absence de nuisances remarquables.

Le paysage de la commune se présente sous les traits d'une vaste plaine céréalière ouverte encadrée à l'Ouest par les massifs de la Hardt et par les vestiges de la forêt rhénane à l'Est. Cet espace s'appuie à l'Est sur le massif de la Forêt Noire dont la silhouette bleutée aux lignes souples constitue la ligne de force dominante du paysage.

Au sein de cet environnement, le village de RUMERSHEIM-LE-HAUT a su conserver jusqu'ici son caractère groupé. Les limites de l'urbanisation sont nettes, le mitage et les extensions linéaires ont été évités.

Enfin, la présence de la nappe phréatique assure à la commune la fourniture d'une eau potable de très bonne qualité. Cette ressource, très vulnérable, ne bénéficie d'aucune protection de surface. Pour conserver ce patrimoine, la commune a engagé des mesures de protection au sein des périmètres de captage.

4.2. Population

A l'instar des autres communes de la bande rhénane, la commune de RUMERSHEIM-LE-HAUT est marquée par un essor démographique. Cette croissance est étroitement liée à l'histoire économique de la bande rhénane. L'augmentation régulière et continue des effectifs entre 1946 et 1962, passant de 623 à 723 entre ces deux dates, est à mettre en relation avec les chantiers de construction du grand canal d'Alsace et des centrales hydro-électriques.

De 1962 à 1982, la population locale connaît une croissance irrégulière marquée par des périodes de tassement sensible. En effet, la fin des grands travaux provoque des départs définitifs, puis le développement des secteurs industriels des communes voisines d'Ottmarsheim, Chalampé et Bantzenheim redonnent une vitalité démographique à la commune.

De 1982 à 1990 avec un gain de 8,4 % lié à des soldes migratoire et naturel positifs, RUMERSHEIM-LE-HAUT affirme sa fonction résidentielle.

Au sein de cette population, qui s'établit à 838 habitants au recensement de 1990, la part des jeunes adultes est particulièrement bien représentée puisque les moins de 40 ans atteignent 61,1 % des effectifs. Ce potentiel humain est susceptible de poursuivre la reprise de la natalité locale, permettant ainsi à RUMERSHEIM-LE-HAUT de prendre définitivement le chemin de la bonne santé démographique.

En outre, compte tenu de la proximité de l'Allemagne et de la tête de pont de Chalampé, la commune devient de plus en plus attractive pour la population badoise dont de nombreuses familles ont élu domicile à RUMERSHEIM-LE-HAUT. Ce phénomène s'il tend à se développer ne sera pas sans conséquence sur la structure de la population locale, le fonctionnement de la communauté villageoise et les besoins en équipements.

4.3. Activités économiques et emploi

- Le taux d'activité relativement important de la population domiciliée de la commune (environ 60 %) s'explique par l'installation de jeunes adultes présents sur le marché du travail et par une hausse constante de l'activité féminine.

- S'agissant du taux de chômage, celui-ci s'établit autour de 3,9 % (4,4 % pour le Haut-Rhin rural) et concerne essentiellement les femmes.

- Le déficit d'emplois sur place s'est quelque peu accentué ces dernières années puisqu'on compte un peu plus d'un emploi sur place pour 5 actifs résidant ayant un emploi. Avec l'installation récente de l'entreprise Arweiler, qui porte à 100 environ le nombre d'emplois offerts sur place, et dans la perspective d'implantations futures dans les 2 zones d'activités, cet équilibre est en train de se modifier. En effet, les capacités d'accueil, inscrites au P.O.S. et destinées aux activités économiques, demeurent encore importantes et sont de nature à modifier le contexte socio-économique de la commune.

- Le pôle d'emplois que constitue la zone industrielle de Mulhouse-Rhin demeure le site le plus attractif pour la population locale suivi de près par l'Allemagne et la région mulhousienne. La Suisse apparaît également comme une destination de plus en plus privilégiée pour les actifs migrants. Désormais les travailleurs frontaliers représentent 30 % de la population active ayant un emploi.

En résumé, compte tenu des perspectives d'implantation d'entreprises et du contexte économique largement favorable, la commune, eu égard à l'emploi, bénéficie d'une situation très satisfaisante.